Affiché le 12/07/2021



ID: 039-243900560-20210712-DCC2021_06_108-AU

DEPARTEMENT **DU JURA**

REPUBLIQUE FRANCAISE

Le Président certifie que la

convocation a été affichée le :

24 juin 2021

et qu'elle a été faite le

24 juin 2021

Que le nombre des membres en exercice est de: 48

Présents: 32

Absents suppléés : 5

Absents excusés: 11

Exécution des articles L.5212-1 à L.5212-34 du Code Général des Collectivités Territoriales

> Délibération n° DCC2021_06_108

Objet:

Convention d'accueil d'un bénévole au sein de la médiathèque à Gendrey pendant les vacances d'été

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD

1 chemin du Tissage - 39700 DAMPIERRE

EXTRAIT

Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du mercredi 30 juin 2021

Conseillers communautaires en exercice : 48

L'an deux mil vingt et un, le 30 juin

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni aux Forges à FRAISANS (39700), après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Régis CHOPIN, par délégation, 1er Vice-président.

Présents : Brans : M. Michael PERES Courtefontaine : M. Jean-Noël ARNOULD Dammartin Marpain: M. Antony BOURCET Dampierre: Mme Laure VALENTIN, Mme Nathalie HONORIO Etrepigney: M. Laurent CHENU Evans: M. François GRESET, M. Emmanuel BARBERET Fraisans: M. Hubert BACOT, M. Sébastien HENGY, M. Dominique JOLY, Mme Marie-Anne LONGY, Mme Sophie NIALON La Barre: M. Philippe GIMBERT Montmirey-la-Ville: M. Eric PERTUS Montmirey-le-Château: M. Martin DAUNE Mutigney: M. Eric DRUOT Offlanges: M. Jean-Claude THABARD Orchamps: M. Régis CHOPIN, Mme Lucette NAEGELLEN Our: M. Segundo ALFONSO Pagney: M. Michel GANET Ranchot: Mme Séverine DEVILLE Rans: M. Jean-Louis MORLIER, M. Raphaël TEMPESTA Romain: Mme Aurélie CHANCENOTTE Salans: M. Philippe SMAGGHE, M. Yves COINCENOT Saligney: M. Gilbert LAVRY Sermange: M. Michel BENESSIANO Taxenne: M. Ludovic DUVERNOIS Thervay: M. Stéphane ECARNOT

Suppléés : Gendrey : M. Gilbert TCHAINE La Bretenière : M. Jean-Marc REGNIER Ougney: M. Nicolas TONNELIER Rouffange: M. Jean-Yves BOILLON Vitreux: M. Didier CABESTANT

Absents excusés : Dampierre : M. Alain GOUNAND, M. Anthony FALCONNET, Mme Stéphanie PICOT Louvatange: M. Gérome FASSENET Monteplain: M. Luc BEJEAN Orchamps: M. Nicolas JOLY, M. Olivier DEMANDRE, Mme Barbara PANOUILLOT Plumont: M. Christophe PERRET Ranchot: M. Gérard ROBERT Serre les Moulières: M. Claude TERON

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis MORLIER

Procurations de vote:

Mandants: Dampierre M. Alain GOUNAND, M. Anthony FALCONNET Louvatange: M. Gérôme FASSENET Orchamps: M. Nicolas JOLY Orchamps: M. Olivier DEMANDRE Orchamps: Mme Barbara PANOUILLOT Ranchot: M. Gérard ROBERT

Mandataires: Dampierre Mme Laure VALENTIN, Mme Nathalie HONORIO Thervay: M. Stéphane ECARNOT Orchamps: M. Régis CHOPIN Rans: M. Jean-Louis MORLIER Fraisans: M. Hubert BACOT Ranchot : Mme Séverine DEVILLE

Le guorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h57 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.

Envoyé en préfecture le 12/07/2021

Reçu en préfecture le 12/07/2021

Affiché le 12/07/2021





CONVENTION D'ACCUEIL D'UN BENEVOLE AU SEIN DE ID : 039-243900560-20210712-DCC2021_06_108-AU GENDREY PENDANT LES VACANCES D'ETE

Un étudiant souhaite reconduire son bénévolat pour travailler cet été à la médiathèque à Gendrey.

Il convient donc de mettre en place une convention afin de définir les conditions et modalités des parties.

Le projet de convention est joint en annexe.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- se prononce favorablement sur la mise en place de cette convention ;
- accepte les termes de ladite convention ;
- autorise Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires à ce dossier ;
- autorise Monsieur le Président à signer la convention et tout acte afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme, Par délégation, Le 1^{er} Vice-président de JURA NORD, Régis CHOPIN

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour: 44 Contre: 0 Abstention: 0

ID: 039-243900560-20210712-DCC2021_06_108-AU



ANNEXE

Convention d'engagement réciproque entre la Médiathèque Jura Nord et la personne bénévole.

La Communauté de Communes Jura Nord Entre

1 rue du Tissage 39700 DAMPIERRE

(Pour la Médiathèque à Gendrey - 03 84 81 08 88)

Représentée par son représentant, Gérome FASSENET, Président de la Communauté de Communes Jura Nord

D'une part

La personne bénévole, Et

NOM: Collin

Prénom : Nathanael

Adresse: 23 route des sources, le Minerais, 39700 Dampierre

Téléphone 06 23 97 10 87 @: nathanael.collin@orange.fr

Cette convention individuelle est signée par les deux parties pour la durée de 2 mois (du 30 juin au 31 aout 2021).

1. La Médiathèque Jura Nord s'engage à l'égard de la personne bénévole :

- à lui proposer une formation initiale et continue,
- à lui confier les responsabilités, missions et activités définies conjointement,
- à respecter les horaires et disponibilités convenus ensemble,
- à se tenir à sa disposition pour recueillir ses attentes et propositions,
- à rembourser ses dépenses, préalablement autorisées, engagées pour le compte de la médiathèque,

La Médiathèque pourra à tout moment décider de la fin de la collaboration avec la personne bénévole, en respectant si possible un délai de préavis d'un mois.

2. La personne bénévole s'engage à l'égard de la Médiathèque :

- à respecter son éthique, son fonctionnement et son règlement intérieur,
- à respecter les obligations de réserve, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur,
- à participer aux actions de formation proposées,
- à s'impliquer dans les missions et activités confiées,
- à couvrir, par une assurance adéquate, les risques d'accidents causés ou subis dans le cadre de ses activités.
- à respecter les horaires et disponibilités convenus, les réunions prévues, en cas d'impossibilité à prévenir le responsable désigné.

La personne bénévole pourra à tout moment arrêter sa collaboration, en respectant cependant ses engagements en cours et en respectant un délai de préavis d'un maximum d'un mois.

3. Champs d'intervention de la personne bénévole :

Missions	OUI	NON	PEUT-ETRE
TVIICOTOTIC			

Envoyé en préfecture le 12/07/2021

Reçu en préfecture le 12/07/2021

Affiché le 12/07/2021



ID: 039-243900560-20210712-DCC2021_06_108-AU Aide au poste de prêt, rangement des docu-X ments

X		
	X	
		X
		X
X		
Х		
	X	X X X

ait en deux exemplaires à Dampierre,	le
--------------------------------------	----

La personne bénévole,

Le président, Gérome FASSENET